De la Maternelle au Lycée

Ecole " Charlotte et Gabriel Dieudé"

Notre école primaire accueille vos enfants de la maternelle au CM2.

L'âge pour l'inscription en maternelle est de 3 ans.

Pour toute inscription, se présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Vos enfants peuvent emprunter le transport scolaire.

Le Collège Albert Camus

Après le CM2 vos enfants peuvent suivre leurs parcours scolaires de la 6ème à la 3ème au collège Albert Camus à Villemur.

Le transport scolaire est également assuré pour le collège.

Le lycée Pierre Bourdieu

Après le collège, le lycée de Fronton près de chez nous les accueillent pour poursuivre leurs études de la seconde à la terminale

Ils peuvent également emprunter les transports scolaires pour se rendre au lycée.

Demande de transport scolaire

Pour bénéficier de la gratuité vous devez inscrire votre enfant à partir du 10 juin 2024 jusqu'au 31 juillet 2024.

A compter du 1er août , une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25 € sera demandée aux familles.

www.lio-occitanie.fr

Horaires et circuits

Horaires du primaire Télécharger le fichier

Horaires du collège Télécharger le fichier

Horaires du lycée de Fronton Télécharger le fichier